

Le Tramway de Knocke-sur-Mer

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUGES
au capital de soixante mille francs

(EN FORMATION)

Bulletin de souscription

Je soussigné
demeurant à rue N°

déclare avoir pris connaissance des statuts de la Société anonyme en formation "Le Tramway de Knocke-sur-Mer" et y adhérer.

Je m'engage à souscrire, conformément aux statuts, pour actions, de cinq cents francs chacune, et, d'opérer, lors de la constitution de la Société, un versement de cinquante pour cent sur chacune des actions souscrites, soit francs.

Fait à le 190 .

À Monsieur L. Herreboudt, 10, Rue Eekhout

Bruges.